

Pays d'Art et d'Histoire  
Exposition



Credits photos: Coll. R. Guerre

# laissez-vous conter les monuments historiques du Val d'Argent



Renseignements :  
Animation du patrimoine  
03 89 58 35 91  
[patrimoine@valdargent.com](mailto:patrimoine@valdargent.com)



# La protection du patrimoine : une idée révolutionnaire



Vue sur Sainte-Marie-aux-Mines en 1797.

La notion de protection du patrimoine apparaît à l'issue de la Révolution Française. Dès 1790, les biens de l'Eglise, des émigrés et de la Couronne de France sont nationalisés et connaissent des sorts divers. Certains sont détruits par les révolutionnaires, dont le « vandalisme » est dénoncé par l'Abbé Grégoire.



L'abbé Grégoire.

D'autres bâtiments changent de fonction ou sont vendus à des particuliers. Dans le Val d'Argent, le couvent des cordeliers à Sainte-Marie-aux-Mines devient ainsi une manufacture textile, et les vestiges du prieuré de Lièpvre sont transformés en habitation.

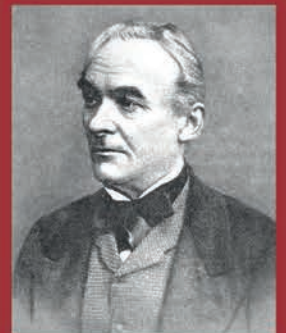


Ludovic Vittet, 1<sup>er</sup> inspecteur des monuments historiques

En 1795 sont lancés les premiers recensements de monuments « historiques », afin de conserver un témoignage de l'Ancien Régime. La création du poste d'inspecteur (1830) puis de la commission (1837) des monuments historiques permet de classer les édifices et de répartir

les crédits d'entretien et de restauration, apparus en 1819.

Sous la direction de Ludovic Vittet (1830) puis de Prosper Mérimée (1834), l'inventaire des monuments s'étoffe considérablement. Publiée en 1840, la première liste recense 934 monuments, majoritairement des édifices religieux ou des châteaux forts, datant de la Préhistoire au 16<sup>e</sup> siècle.



Prosper Mérimée.



Couvent des cordeliers en 1790 (à gauche), devenue la manufacture textile Schwartz (à droite).

Crédits photos : Archives de Sainte-Marie-aux-Mines, Wikipedia



# Les premiers recensements de monuments dans le Val d'Argent

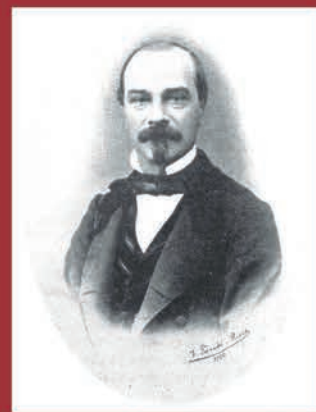


Tour des mineurs d'Echery vers 1830, lithographiée par Rothmuller.

La liste de 1840 ne compte aucun monument historique officiel dans le Val d'Argent. Pour autant, les descriptions des sites pittoresques de la région ne manquent pas.

En 1785, l'Abbé Grandidier est l'un des premiers à évoquer le patrimoine de la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines dans ses « *Vues pittoresques d'Alsace* », suivi par les lithographies de Jacques Rothmuller en 1839, qui offre une vision romantique du patrimoine alsacien.

A partir de 1844, l'industriel Adolphe Lesslin adopte une vision beaucoup plus large du patrimoine. Il s'intéresse non seulement au patrimoine castral et religieux, mais aussi aux maisons Renaissance, aux mines et à la minéralogie.



Portrait d'Adolphe Lesslin.



Dessin du Frankenburg par Daniel Rissler (1842)

A l'échelle locale, François Reber puis Daniel Rissler (1797-1873) recensent les « antiquités » du Val de Lièpvre, en se concentrant surtout sur les vestiges du prieuré de Lièpvre, des châteaux d'Echery et du Frankenburg.



L'œuvre de Lesslin est particulièrement précieuse, car elle est abondamment illustrée par les dessins de François Joseph Stumpff qui travaille pour son compte.

Linteau de porte de 1564, à Ste-Marie-aux-Mines, dessiné par Stumpff.



# Les monuments sous le Reichsland

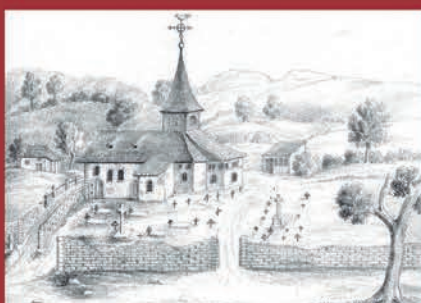


Fresques murales de la chapelle de la Madeleine (Sainte-Marie-aux-Mines).

En 1871, l'Alsace est annexée par l'Allemagne. L'administration prussienne, qui sert de modèle à celle du Reichsland, dispose d'un service central de conservation des monuments, appelé Denkmalpflege Amt. Il faut attendre 1898 pour que soit créé à Strasbourg un véritable service régional de conservation des monuments, appelé « Denkmalpflege ». Il recense, classe, protège et soutient les projets de restauration ou d'entretien des bâtiments historiques, et constitue un fonds documentaire, appelé Denkmalarchiv, pour chaque monument.

Dans le Val d'Argent, le Denkmalpflege fait en 1898 classer les ruines du château d'Echery à Sainte-Croix-aux-Mines et les fresques murales de la chapelle de la Madeleine aux Monuments historiques.

Citée dès 1078, cette chapelle est le plus ancien édifice religieux du territoire, dont il ne subsiste plus que le chœur.



Chapelle de la Madeleine vers 1750

Elle renferme des fresques des 14<sup>e</sup>-15<sup>e</sup> siècles, découvertes et restaurées en 1887.

Le château d'Echery remonte quant à lui au 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> siècle. Il fut érigé par les seigneurs d'Echery dans le vallon du Petit Rombach.



Château d'Echery vers 1785

Ils surveillaient l'activité minière locale, et protégeaient les prieurés de Lièpvre et d'Echery au nom du Duc de Lorraine, jusqu'à l'extinction de la famille en 1381.



Château d'Echery en 1900

Crédits photos : José Antenat, Archives de Sainte-Marie-aux-Mines, bibliothèque SIC / Dépôt médiatique du Val d'Argent.



# 1919 : l'adaptation de la législation française en Alsace



Visite du président de la République Poincaré à Liépvre, en 1919.

Lorsque l'Alsace redevient française après 1918, le service régional de la conservation des monuments est réorganisé sur le modèle français.

Les Monuments historiques sont rattachés à l'administration des Beaux-Arts, qui dépend du Ministère de l'Instruction publique. Désormais, c'est la loi française du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques qui s'applique en Alsace, complétée par une série de textes législatifs et réglementaires.

La loi définit les conditions de classement / d'inscription des monuments historiques, sur l'initiative des services de l'Etat, des maires ou

des particuliers. Elle prévoit une aide financière de l'Etat pour leur entretien ou leur restauration. Elle instaure enfin un périmètre de protection de 500 mètres autour du bâtiment protégé.

Dans ces abords, tous les travaux de construction, de démolition, ou de transformation d'immeuble sont soumis à l'avis préalable de l'Architecte des Bâtiments de France.

En Alsace, la protection des bâtiments classés sous l'ère allemande est maintenue, à l'exception du château d'Echery. Jugées en trop mauvais état, ses ruines sont déclassées en 1932, puis vendues en 1993.



Périmètre de protection des monuments historiques en Val d'Argent, en 2013

Les **bâtiments classés** ont le plus haut degré de protection, car ils présentent un intérêt public au point de vue de l'Histoire de l'Art, à l'échelle nationale. L'accord du propriétaire est indispensable pour qu'un bâtiment soit classé.

Les **bâtiments inscrits** sont ceux en instance de classement, ou qui présentent un intérêt suffisant à l'échelle locale / régionale, pour justifier leur conservation. Un bâtiment peut être inscrit sans l'accord de son propriétaire.





# La protection des édifices religieux



Intérieur de l'église de Saint-Pierre-sur-l'Hâte. La nef protestante est séparée du chœur catholique par une grille.

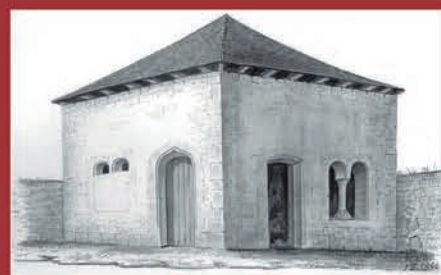
Jusqu'aux années 1930, les monuments historiques locaux sont principalement des bâtiments religieux. L'église de Saint-Pierre-sur-l'Hâte est inscrite en 1932, puis classée en 1994. Cette église du 12<sup>e</sup> siècle devient protestante en 1561, puis est partagée avec les catholiques en 1685. Cette église est dite simultaneum car elle peut accueillir des offices religieux luthériens, réformés et catholiques.



Eglise de Saint-Pierre-sur-l'Hâte.

Nantes en 1685, qui interdit le culte protestant et ordonne la destruction des temples. Son aménagement intérieur très sobre et l'absence de vitraux décorés reflètent la doctrine calviniste. Inscrit en 1934, le bâtiment est classé en 1994, en raison de la rareté de ce type d'édifices.

A Lièpvre, la chapelle romane du cimetière est inscrite en 1934. Transformée en ossuaire, elle est percée de nombreuses ouvertures (baies cintrées jumelées, portiques) qui proviennent de l'ancien prieuré de Lièpvre (8<sup>e</sup> siècle).



Chapelle romane / ossuaire de Lièpvre et ses baies cintrées, en 1854.

A la même époque, la protection des fresques murales de la chapelle de la Madeleine est étendue à l'ensemble du bâtiment.

Datant de 1634, le temple réformé de Sainte-Marie-aux-Mines est l'un des rares à subsister en France après la révocation de l'Édit de



Temple réformé de Sainte-Marie-aux-Mines.



# Une porte ouverte sur l'architecture Renaissance



Ancienne mairie de Sainte-Marie-aux-Mines, coté Alsace, construite vers 1530.

En 1934, la protection du patrimoine local s'étend vers l'architecture de la Renaissance et du 17<sup>e</sup> siècle.



Linteau de porte 17<sup>e</sup> siècle, rue Jean-Paul Kuhn.

L'ensemble était bordé d'un vaste jardin à la française, dont les linteaux de porte matérialisaient l'entrée et la sortie.



Plan du jardin à la française en 1756.  
La rue des jardins figure sur la bordure droite.

Ils proviennent de l'ancienne église d'Obernai, remaniée en 1616, et sont réutilisés comme matériaux de construction pour le couvent sainte-marien.

Au 19<sup>e</sup> siècle, le couvent et le jardin disparaissent du paysage en raison de l'urbanisation du secteur. Seul le nom de la « rue des jardins » évoque son ancien emplacement.

Le linteau de porte de la Wistub (8 rue Weisgerber) est aussi inscrit la même année. Construit en 1596, le bâtiment servait de résidence à l'essayeur des mines, chargé de faire des tests de fonte de minerais. L'édifice est représentatif de l'architecture Renaissance avec ses fenêtres à meneaux et son linteau de porte sculpté, orné de motifs floraux, de tête de lion et de pilastres à candélabre.



Linteau de la porte de l'auberge «A l'Ange» (actuelle Wistub), en 1924.



# La prise de conscience du patrimoine

Démolition de la friche de l'usine Blech en 1987.

En 1959, l'administration des Monuments historiques est rattachée au Ministère de la Culture nouvellement créé. Sous les ministères de Jack Lang (1981-1986 et 1988-1993), la notion de patrimoine s'élargit, avec la création des Journées du patrimoine et la reconnaissance du patrimoine industriel.

*Quand le vieux doit céder la place au neuf*



Démolition de la fonderie / maison Zurcher (1974), remplacée par les HLM « Les fougères ». Article DNA du 6 mars 1974.

démolis, puis remplacés par des HLM, pour donner une image plus moderne du territoire.

En 1987, la démolition de l'usine Reber / Blech - créée en 1755 et remplacée par un supermarché - fait prendre conscience des menaces pesant sur le patrimoine bâti, dans

Dans le Val d'Argent, l'industrie textile subit une grave crise entraînant la fermeture des usines et le départ de centaines d'habitants.

Dans les années 1960-1970, les friches industrielles et des quartiers entiers sont



La Maison de Pays / Espace musées du Val d'Argent est installée dans une ancienne usine textile

une vallée en reconversion à marche forcée.

De 1987 à 2003, une dizaine de sites supplémentaires sont inscrits ou classés aux Monuments historiques pour les préserver.

Les patrimoines minier et textile deviennent à la même époque le socle d'une politique touristique volontariste, à travers l'adoption du nom Val d'Argent (1987), l'émergence de la Maison de Pays (1989), du projet de parc minier ou du Carrefour du Patchwork (1995).



Carrefour européen du Patchwork

Crédits photos : J. Antenat, coll. J. Aalberg, article DNA ».

Exposition « laissez-vous conter les monuments historiques du Val d'Argent »





Villa et château Lacour vers 1900.

# Les maisons patronales

Avec la crise textile des années 1960-1970, plusieurs maisons patronales sont devenues inoccupées ou laissées à l'abandon, menaçant directement leur conservation. Les maisons patronales ont souvent été inscrites dans l'urgence pour les préserver de la démolition.



Maison Reber / Blech en 1823

La maison Reber est la première demeure patronale à être inscrite aux Monuments historiques en 1988, en réaction à la démolition de l'usine Reber / Blech en 1987.

Construite en 1786-1790, elle servit de résidence et d'atelier de production à Jean-Georges Reber (1731-1816), père fondateur de l'industrie textile du Val d'Argent. Réhabilitée en 1998, elle accueille aujourd'hui un cabinet médical et des appartements.

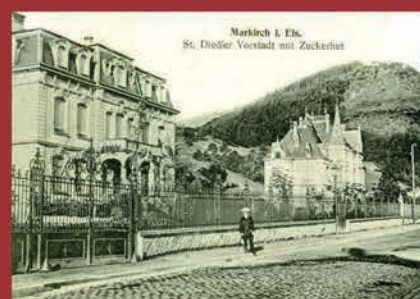
En 1993, le « château Burrus » est inscrit pour le préserver d'un démantèlement. Construite en 1900, cette demeure de 900 mètres carrés habitables servait de résidence à la famille Burrus, qui fit fortune dans l'industrie du tabac à

Sainte-Croix-aux-Mines. Elle changea plusieurs fois de propriétaire après le décès de Maurice Burrus en 1959.

Aujourd'hui inoccupée, son entretien n'est plus assuré.



Château Burrus



Petit château Lacour à gauche. Carte postale vers 1900

Industriels du textile, les Lacour possédaient le « petit château Lacour », une demeure du 18<sup>e</sup> siècle et une villa de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, bordés par un

beau jardin à la française. En juin 1995, la villa Lacour est vendue aux propriétaires du parc d'attractions Europa Park, qui la font démonter puis reconstruire en Allemagne. Le château restant est inscrit depuis 1999.



# Le filon du patrimoine minier



Entrée de la mine Saint Louis Eisenthür sur le massif du Neuenberg.

Dans les années 1980, les relevés topographiques, recoupés avec les fouilles archéologiques, font du Val d'Argent un laboratoire unique pour l'étude de l'exploitation minière sur la période 10<sup>e</sup> - 20<sup>e</sup> siècle.

En 1989, la mine et le carreau Samson sont inscrits aux Monuments historiques, car les fouilles archéologiques menées depuis 1985 ont mis en

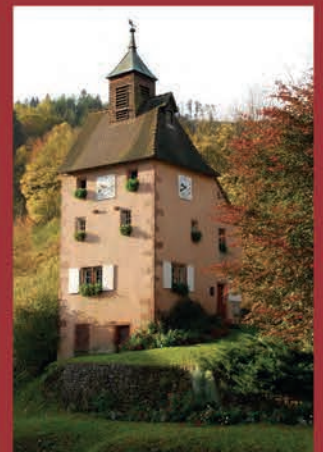


Carreau Samson en 1992.

évidencel'organisationdesinstallationsminières du 16<sup>e</sup> siècle (forge, laverie, maison du poêle) et leur consommation de bois, révélée par les archives comptables.

En 1994, la protection des mines s'étend au paysage minier du Neuenberg, incluant les galeries souterraines et l'ensemble des vestiges de surface.

En 1993, les cellules de la Tour des mineurs d'Echery sont inscrites aux Monuments historiques. Ce donjon carré, construit au milieu du 16<sup>e</sup> siècle, servait de tribunal et de prison pour les mineurs. En 1998, l'ensemble du bâtiment est classé. La Tour sert aujourd'hui de siège social à la Caisse des mineurs, une caisse de secours mutuels créée pour la population minière il y a 450 ans.



Tour des mineurs.



Fouilles archéologiques sur le massif de l'Altenberg.



# Le patrimoine industriel



Vue extérieure de la Sclerie Vincent



Machine à vapeur de la scierie Vincent

Le patrimoine industriel est peu représenté dans l'inventaire des monuments historiques, en raison d'une prise conscience récente de ce patrimoine.

Seule la scierie Vincent de Sainte-Croix-aux-Mines y figure à ce jour. Construite au début du 20<sup>e</sup> siècle, la scierie utilisait une machine à vapeur comme force motrice, en usage jusqu'en 1960, puis remplacée par l'électricité. Après l'arrêt de son activité (1990), la scierie est transformée en musée, dont l'intérêt est renforcé par l'inscription de son bâtiment (déc.1996) puis le classement de ses machines deux années plus tard.

Cette démarche a été poursuivie par la Communauté de Communes, qui a fait réaliser un Diagnostic du patrimoine

industriel en 2008-2009, recensant près de 150 sites en Val d'Argent, afin de sensibiliser leurs propriétaires et les habitants.

En 2008, une procédure a été lancée pour obtenir l'inscription du « Grand Hôtel » à Sainte-Marie-aux-Mines. Construit en 1849, le bâtiment servit de bâtiment de direction à l'usine Diemer / Edler Lepavec, puis fut reconverti en hôtel de grand standing en 1884, avec salle de cinéma pour l'accueil des représentants de commerce. En mai 2008, un avis favorable a été donné pour la poursuite de la procédure, qui reste en cours d'instruction.



Grand hôtel vers 1900.



Usine Diemer / Edler Lepavec.

Crédits photos : A. Kauffmann, J. Antenat, Archives Communauté de Communes du Val d'Argent

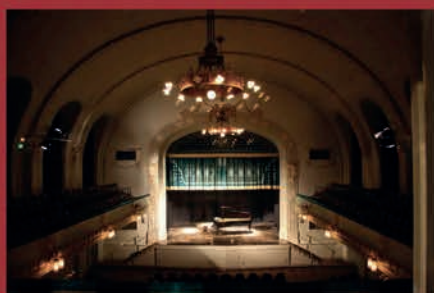




Théâtre municipal de Sainte-Marie-aux-Mines.

# Les équipements et les infrastructures municipales

Dans les années 1980 et 1990, la protection des monuments historiques s'élargit vers certaines infrastructures municipales.



Grande salle du théâtre.

Construit en 1906-1908, le théâtre municipal de Sainte-Marie-aux-Mines est représentatif de l'architecture wilhelminienne, car il mélange



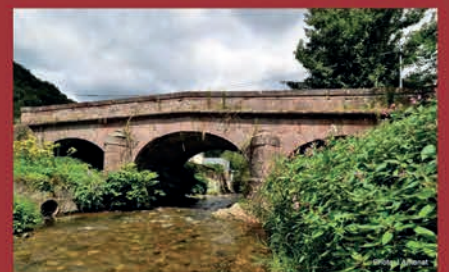
Vitraux du Drame (dessous) et de la Comédie (dessus), réalisés par l'artiste Marie-Paul Braunägel.

des éléments de l'architecture classique (chapiteaux à volutes, triglyphes...) avec des matériaux modernes (béton armé, fer forgé). Il est orné de masques et de vitraux, évoquant les Arts, le Drame et la Comédie. En 1983-1984, la municipalité envisage de transformer la grande salle du théâtre en

auditorium. Dénaturant l'aspect de la grande salle, le projet est refusé.

L'inscription aux monuments historiques en 1987 du théâtre permet de préserver son intégrité, et d'obtenir des aides de l'Etat pour sa restauration intérieure, réalisée en 1989-1991.

Plus modeste, le pont de la Timbach à Sainte-Croix-aux-Mines est inscrit en décembre 2002. Situé sur la rue de la Timbach, à l'intersection avec la rue Maurice Burrus, ce pont classique et sobre fut construit suite à la découverte de mines de houille dans la montagne du Hury, en 1768. Il servait de lieu de passage pour le transport de minerai. Comportant trois arches en anse de panier, l'ouvrage est entièrement appareillé en grès rose et présente un profil en léger dos d'âne.



Pont de la Timbach.



# Une ouverture vers le patrimoine militaire

Blockhaus de la 1<sup>re</sup> Guerre Mondiale

A l'approche du centenaire de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale, une prise de conscience émerge sur les vestiges de la Grande Guerre. Durant le conflit mondial, le Val d'Argent devient une vallée du front. Située sur la crête du massif montagneux, la ligne de front est fortifiée dès novembre 1914 à l'aide d'un réseau dense de tranchées, de blockhaus et de transport adapté au milieu montagneux.

La ligne de front du Val d'Argent est surveillée par près de 5000 soldats allemands qui y stationnent en permanence.

Construit au début du 20<sup>e</sup> siècle, le chalet suisse de la Côte d'Echery abrite une infirmerie. En contrebas, une piscine

chauffée à ciel ouvert est aménagée, pour améliorer les conditions d'hygiène des troupes en charge de la surveillance du secteur. Le chalet et sa piscine sont inscrits aux monuments historiques par arrêté préfectoral du 17 novembre 2010.



Chalet suisse en 1914



Unité sanitaire du chalet suisse en 1914



Piscine chauffée du chalet, en 1914-1918



Vestiges de la piscine en 2008

Crédits photo : P. Schmitt, Archives de Ste-Marie-aux-Mines, Coll. R. Guerre

Exposition « laissez vous conter les monuments historiques du Val d'Argent »